

Présences :

Mélanie Asselin, Marie-Hélène Aubert, Anne Bourassa, Brigitte Caron, Marie-Ève Charbonneau, Maryse Guilbault, Annie Lajoie, Anne Lebrun, Marie-Ève Gauvreau, Marie-Ève Racine, Marie-Noëlle Tanguay, Julie Borduas, Marie-Hélène Vinet, Johanne Rousseau (directrice adjointe), Robert Chauveau (directeur).

1. Ouverture de la séance

Présence et quorum

La feuille des présences est signée par les membres et consignée au registre. Monsieur Robert Chauveau ouvre la séance à 19 h 05 après avoir constaté qu'il y a quorum.

2. Nomination au secrétariat

Monsieur Robert Chauveau mentionne que lorsque la secrétaire de l'école sera nommée, elle prendra le rôle de secrétaire du conseil. Il souhaite que la nomination se fasse très bientôt. Pour la présente rencontre, Monsieur Robert Chauveau rédigera le procès-verbal.

La proposition est secondée par madame Julie Borduas.

À l'unanimité

Résolution CÉ 18/19 – 001

3. Nomination à la présidence

Madame Marie-Noëlle Tanguay propose madame Brigitte Caron comme présidente du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2018-2019. La proposition est secondée par madame Marie-Hélène Vinet.

À l'unanimité

Résolution CÉ 18/19 – 002

Un mot de bienvenue est adressé à deux nouvelles membres : madame Marie-Ève Gauvreau et madame Julie Borduas. Nous accueillons également la présence de madame Johanne Rousseau, directrice adjointe.

4. Questions du public (10 min)

Aucun public n'est présent.

5. Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

1.	Présence et quorum	Constat
2.	Nomination au secrétariat	Nomination
3.	Nomination à la présidence	Nomination
4.	Questions du public (10 min)	Information
5.	Adoption de l'ordre du jour	Adoption
6.	Adoption du procès-verbal du 19 juin 2018	Adoption
7.	Suivis au procès-verbal	Informations
8.	Correspondances	
9.	Formulaire de consentement	
10.	Travaux du conseil :	
	10.1. Calendrier des rencontres	Adoption
	10.2. Règles de régie interne	Adoption
	10.3. Activités éducatives complémentaires	Approbation
	10.4. Campagne de financement 2018-2019	Approbation
	10.5. Bilan : Personnel; Travaux; Rapport annuel	Informations
	10.6. Projet éducatif et PEVR	Informations
	10.7. Trottibus	Informations
	10.8. Course des Lucioles	Informations

11. Mot :
11.1. De la déléguée au comité de parents
11.2. Des enseignants
11.3. Du service de garde
11.4. De l'O.P.P.

12. Varia

13. Bons coups!

Levée de l'assemblée

L'adoption de l'ordre du jour ci-dessus est proposée par madame Anne Bourassa et secondée par madame Marie-Hélène Vinet.
À l'unanimité
Résolution CÉ 18/19 – 003

6. Adoption du procès-verbal du 19 juin 2018

Point 7.3 : Frais chargés aux parents 2018-2019
Modifier Marie-Ève Tanguay pour Marie-Noëlle Tanguay.

Point 7.8 : Transport scolaire

Une modification est demandée à la dernière phrase de ce point :

- Ancienne formulation : Places disponibles : les coûts seront probablement éliminés.
- Nouvelle formulation : Places disponibles dans les autobus : Les coûts seront probablement éliminés à partir de la rentrée 2018-2019.

Point 8.1 : De la personne déléguée au comité de parents de la Commission scolaire
Ajout au 2^e considérant : Considérant que le gymnase sera occupé par le bureau de scrutin.

Il est proposé par madame Marie-Hélène Vinet et appuyé par madame Marie-Noëlle Tanguay d'adopter le procès-verbal du 19 juin 2018, avec les modifications proposées.

À l'unanimité
Résolution CÉ 18/19– 004

7. Suivis au procès-verbal du 30 mai 2018

Point 7.3 : Frais chargés aux parents 2018-2019

Madame Marie-Hélène Vinet questionne le fait que des modifications ont été apportées à la liste des fournitures scolaires de 4^e année après son adoption au conseil. Monsieur Chauveau explique qu'une telle situation ne devrait pas se produire. Une attention particulière sera apportée à la procédure.

Madame Vinet souligne également la problématique du montant de la contribution volontaire. Il y avait une différence entre le montant indiqué dans la lettre d'introduction et la facture réelle. Il s'agit d'une erreur de secrétariat.

Point 7.7 : Activité de fin d'année

Monsieur Chauveau mentionne que l'activité a été un succès. Il souligne la contribution du personnel et l'excellente implication des parents. Le fait que l'activité se soit déroulée en avant-midi a permis aux élèves du préscolaire et de 6^e année de participer à l'activité. Madame Bourassa souligne le fait que certains élèves du préscolaire se sont retrouvés désorientés parmi toute la foule. Un meilleur encadrement des élèves du préscolaire est à prévoir si nous renouvelons l'activité l'an prochain.

Point 7.8 : Transport scolaire

Les membres du conseil demandent à monsieur Chauveau de vérifier s'il est possible de facturer les frais d'ajout d'une éducatrice qui amènerait les enfants à l'autobus à 15 h 10 au pavillon Hertel? Encore, est-il possible de modifier l'horaire de classe du préscolaire afin qu'ils finissent plus tard et qu'ils profitent des autobus de 15 h 10? Monsieur Chauveau fera le suivi de ces demandes.

8. Correspondance

Aucune correspondance

9. Formulaire de consentement

En l'absence de la secrétaire de l'école, monsieur Chauveau n'a pas le formulaire en question. Il s'agit probablement d'un formulaire de déclaration de conflit d'intérêts. Un suivi sera fait à la prochaine rencontre s'il y a lieu.

10. Travaux du conseil

- 10.1 Calendrier des rencontres
Deux modifications sont proposées au calendrier présenté par monsieur Chauveau :

26-09-2018
24-10-2018
12-12-2018
~~27-02-2019~~ 20-02-2019
27-03-2019
24-04-2019
22-05-2019
~~19-06-2019~~ 12-06-2019

Il est proposé par madame Mélanie Asselin et appuyé par madame Anne Lebrun d'adopter le calendrier des rencontres 2018-2019 avec les modifications suggérées.

À l'unanimité
Résolution CÉ 18/19– 005

- 10.2 Règles de régie interne
- Il est suggéré par monsieur Chauveau de modifier le mot « président » par celui de « présidente » dans l'ensemble du document.
 - Point 3 : De retirer le nom d'Anne Bourassa comme substitut et de la remplacer par celui de Claudia Bernard et Myriam Robinson.
 - Point 4 : de modifier la phrase du premier carré : Les membres sont responsables d'avoir lu les documents en leur possession.

Il est proposé par madame Anne Bourassa et appuyé par madame Marie-Ève Gauvreau d'adopter le document de régie interne avec les modifications demandées.

À l'unanimité
Résolution CÉ 18/19– 006

- 10.3 Retour sur l'assemblée générale des parents
Point reporté à la prochaine rencontre.

- 10.4 Activités éducatives complémentaires
Commentaires ou information à la suite de la présentation des listes d'activités :
- Une allocation du MEES totalisant 38 \$ par élève permettra la poursuite de certaines activités éducatives complémentaires en lien avec les programmes de formation.
 - Enlever le .50 \$ pour l'activité d'entrée et de fin d'année au préscolaire.
 - Questionnement par rapport à la liste de 1^{re} année. Certaines activités devraient être payées par l'allocation du MEES.
 - Modifier la date de remise du document sur la liste de 3^e année.
 - Faire une différence et identifier les activités gratuites et les activités subventionnées sur toutes les listes.

Il est proposé par madame Marie-Ève Gauvreau et appuyé par madame Marie-Noële Tanguay d'adopter les listes des activités éducatives complémentaires ou des activités ludiques avec les modifications demandées.

À l'unanimité
Résolution CÉ 18/19– 007

- 10.5 Campagne de financement 2018-2019
Monsieur Chauveau explique que la campagne de financement débutera le lundi 15 octobre avec la firme Perfection.
Considérant que nous n'avons pas officiellement d'OPP à l'école, il est convenu qu'il y aura implication ponctuelle des parents selon les besoins tout au long de l'année.
Une discussion s'amorce sur la possibilité de faire d'autres campagnes de financement durant l'année : vente de bijoux, cartes de magasin avec ristourne pour l'école, etc. Madame Anne Bourassa s'occupera de la possibilité de vente de bijoux lors des conférences de parents. Pour les autres, il est convenu d'en reparler après la période des fêtes.

L'objectif de notre première campagne sera l'achat de « Mobilier et accessoires innovateurs adaptés aux besoins des élèves ».
L'objectif de la campagne est de 10 000 \$.

Il est proposé par madame Marie-Hélène Aubert et appuyé par madame Mélanie Asselin d'adopter l'objectif de notre première campagne de financement.

À l'unanimité
Résolution CÉ 18/19– 008

- 10.6 Bilan : Personnel; Travaux; Rapport annuel
Monsieur Chauveau nous informe des changements au niveau du personnel de l'école et des difficultés de recrutement d'une secrétaire pour l'école.

Il fait également le bilan des travaux de rénovation qui se sont déroulés durant l'été. Malgré une problématique avec la restauration d'un escalier, il est satisfait du rendement de l'entrepreneur qui a réalisé les travaux. Finalement, il informe les membres que le rapport annuel de l'école sera accessible sur le site web de l'école.

10.7 **Projet éducatif et PEVR**

À partir d'une projection PowerPoint, monsieur Chauveau explique les différentes étapes de la démarche de révision du projet éducatif de l'école. Il explique que le principal enjeu est la réussite des élèves. Le travail de révision du projet éducatif aura des impacts sur la vie pédagogique des enseignants. Nous aurons des modifications à apporter à notre façon de faire.

Monsieur Chauveau demande aux membres du conseil de l'autoriser à poursuivre les travaux de révision du projet éducatif de l'école.

Il est proposé par madame Marie-Ève Gauvreau et appuyé par madame Anne Bourassa d'autoriser le directeur à poursuivre les travaux de révision du projet éducatif de l'école.

À l'unanimité
Résolution CÉ 18/19– 009

10.8 **Trottibus**

Madame Marie-Noëlle Tanguay informe le conseil des difficultés de recrutement de bénévoles pour accompagner les élèves dans les parcours Trottibus. Présentement, un seul Trottibus sera mis en opération faute de bénévoles. Une relance sera faite dans l'Info-Fil. À suivre.

10.9 **Course des Lucioles**

La course aura lieu le jeudi 4 octobre prochain. L'ensemble des frais d'inscription à cette activité de nos parents ou des membres du personnel seront remis à l'école. Un montant de 2 030 \$ est déjà amassé.

11. Mot :

11.1 De la personne déléguée au comité de parents de la Commission scolaire
Aucun point.

11.2 Des enseignants
Aucun point.

11.3 Du service de garde
Aucun point.

11.4 De l'OPP
Aucun point.

12. Varia

12.1 Aucun point.

13. Bons coups!

À toute l'équipe-école pour le début d'année malgré tous les petits pépins.

Levée de l'assemblée

Tous les sujets ayant été épuisés, madame Brigitte Caron propose d'adopter la levée de l'assemblée à 22 h 20.
À l'unanimité.

Robert Chauveau
Directeur et secrétaire